

6 RUE DE LA GARE

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 1000 €

6 Rue de la Gare 77166 Grisy-Suisnes

RCS MELUN 832797542

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 02/10/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Gérant de Teddy Mauger, pour cause de démission en date du 06/10/2025.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Les Associés décident de nommer M. Yohan Mauger, résidant 6 rue de la gare 77166 Grisy Suisnes, de nationalité française, né(e) le 02/10/1985 à Sucy en Brie 94370, en qualité de Gérant à compter du 06/10/2025.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4

Il est pris acte par les Associés de la cession de 90 parts sociales pour un montant de 900 euros de la Société détenues par Teddy Mauger, ancien Gérant, M. Yohan Mauger, également nommé par la présente Gérant de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5

Il est pris acte par les Associés la cession de 90 parts sociales pour un montant de 900 euros de la Société détenues par Teddy mauger en date du 02/10/2025, à un nouvel associé : M. Yohan mauger, résidant 6 Rue de la Gare 77166 Grisy-Suisnes, France né(e) le 02/10/1985 à Sucy en brie 94370.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 6

En conséquence du changement de dirigeant objet des décisions ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif aux dirigeants dans les statuts de la Société.

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 7 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Teddy mauger, associé(e)

Céline Toulot, associé(e)

Teddy Mauger, ancien Gérant et Cédant de parts sociales de la Société

M. Yohan Mauger, nouvel Associé-Gérant

Teddy mauger, Cédant de parts sociales de la Société

Yohan mauger